



Chaque geste compte.

COLLECTE DES BACS À ORDURES



Collectes incluses avec la taxation résidentielle.	Un (1) seul bac à ordures par unité d'occupation* est collecté. Ce bac doit être identifié du logo de la Ville.	Aucune limite quant au nombre de bacs bleus.	Aucune limite quant au nombre de bacs bruns.
Vos pratiques de tri génèrent trop de matières ?	Bac vert supplémentaire Achat d'un bac neuf à 100 \$ ou d'un bac usagé à 50 \$. Frais annuels de 55 \$ pour sa collecte (payables aux bureaux du Service de l'environnement).	Bac de recyclage supplémentaire fourni et livré gratuitement.	Bac pour matières organiques supplémentaire fourni et livré gratuitement.
Bac en trop ?	Bacs verts avec logo de la Ville en trop ? • Possibilité de rachat à 30 \$.	Bacs verts sans logo • Nous vous proposons de venir vous en débarrasser puisque sans logo, il ne sera pas collecté.	

* Une résidence intergénérationnelle est considérée et taxée comme une seule unité d'occupation donc, dans ce cas, un seul bac pourra être utilisé. Pour connaître le nombre d'unités d'occupation de votre bâtiment, référez-vous à votre compte de taxes. Le nombre de fois où vous payez la tarification « Compensation-Matières résiduelles » vous indique combien d'unités sont incluses à votre bâtiment.

Si vous habitez un édifice à logements ou à condominiums, vous avez droit à un bac à ordures par unité. Si vous disposez actuellement de moins de bacs que ce nombre, aucun frais ne sera chargé pour obtenir ou pour collecter des bacs supplémentaires jusqu'à un maximum correspondant au nombre de logements.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Nous sommes bien heureux d'annoncer l'arrivée d'un deuxième Electrobac à Prévost. Financé entièrement par la Ville, l'Electrobac, est positionné dans l'entrée du Métro Plus Thibeault et n'attend plus qu'à être utilisé ! Déposez-y téléphones portables, tablettes électroniques, appareils photo, chargeurs, casques, cartouches d'encre ou tous autres petits appareils électroniques.

Un pas de plus dans la réduction de nos déchets !

#VirageVert #ChaqueGesteCompte



M. Frédéric Thibeault, copropriétaire du Métro Plus Thibeault, et M. Paul Germain, maire de Prévost

NOS NOMBREUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES FONT FUREUR !

En 2023, 199 ménages prévostois se sont prévalus d'un de nos programmes de subvention. Couches lavables, produits d'hygiène féminine, composteurs, barils récupérateurs d'eau de pluie, pommeaux de douches et bidets sont quelques-uns des items pour lesquels la Ville offre des subventions.

Voyez comment la Ville peut appuyer vos efforts environnementaux sur la page Programmes de subvention de notre site Internet.

Nos programmes en chiffres

DÉTECTEUR DE RADON :	19	COMPOSTEUR DOMESTIQUE :	12
VÉGÉTALISATION DES BERGES :	13	PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLE :	73
ACHAT D'OUTILS ÉLECTRIQUES :	28	COUCHES ET SOUS-VÊTEMENTS DE PROTECTION LAVABLES :	18
BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE :	19	PRATIQUES SANITAIRES ÉCORESPONSABLES :	17